

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

N'Odor Aerosol Odor Control Air Freshener

Selon le SIMDUT 2015, en conformité avec la Loi sur les produits dangereux (LPD, telle que modifiée) et selon les exigences du Règlement sur les produits dangereux (RPD)

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit N'Odor Aerosol Odor Control Air Freshener

Identification interne 90530033

Taille du récipient 7oz., 198.5g

Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé Assainisseur d'air

Restrictions d'utilisation Utiliser uniquement pour les applications prévues.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur Wood Wyant Canada, Inc.
42, rue de l'Artisan, Victoriaville PQ G6P 7E3, Canada
1-800-361-7691

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro national de téléphone INFOTRAC +1 800 535 5053 INTERNATIONAL +1 352 323 3500
en cas d'urgence

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques Flam. Aerosol 1 - H222 Gaz Press., Comprimés - H280

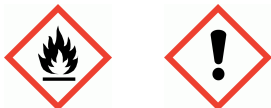
Dangers pour la santé Irrit. Yeux 2A - H319 Sens. Peau 1 - H317 TSOC ES 3 - H336

Dangers environnementaux Aigu Aquatique 3 - H402 Chronique Aquatique 3 - H412

Classification in accordance
with Directive 1907/2006/EEC

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger
H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

N'Odor Aerosol Odor Control Air Freshener

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
P261 Éviter de respirer les aérosols.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte ou si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale.

Contient

acetone, 4-(4-Hydroxy-4-methylpentyl)cyclohex-3-enecarbaldehyde

Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

acetone Numéro CAS: 67-64-1	30-60%
Classification Liq. Inflam. 2 - H225 Irrit. Yeux 2A - H319 TSOC ES 3 - H336	
4-(4-Hydroxy-4-methylpentyl)cyclohex-3-enecarbaldehyde Numéro CAS: 31906-04-4	<1%
Classification Sens. Peau 1A - H317	
Orange Terpenes Numéro CAS: 68647-72-3 Facteur M (aiguë) = 1 Facteur M (chronique) = 1	<1%
Classification Liq. Inflam. 3 - H226 Irrit. Peau 2 - H315 Tox. Asp. 1 - H304 Aigu Aquatique 1 - H400 Chronique Aquatique 1 - H410	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

N'Odor Aerosol Odor Control Air Freshener

Orale	N'est pas considéré comme un danger important à cause des faibles quantités utilisées. Consulter un médecin immédiatement. Présenter cette fiche signalétique au personnel médical.
Inhalation	Déplacer la personne atteinte de la source de contamination. Déplacer la personne atteinte vers une source d'air frais et garder au chaud et au repos dans une position confortable qui facilite la respiration. Maintenir les voies respiratoires dégagées. Relâcher tout accessoire vestimentaire serré tel que le col, la cravate ou le ceinturon. En présence de difficulté respiratoire, le personnel adéquatement formé pourra aider la personne atteinte en lui administrant de l'oxygène. Placer la personne inconscience sur le côté en position de récupération et s'assurer qu'elle puisse respirer.
Ingestion	Rincer la bouche minutieusement avec de l'eau. Retirer toute prothèse dentaire. Donner à boire quelques petits verres d'eau ou de lait. Interrompre si la personne atteinte se sent malade car tout vomissement peut être dangereux. Ne pas faire vomir à moins que ce soit sous ordonnance du personnel médical. En cas de vomissement, incliner la tête vers le bas pour éviter une aspiration pulmonaire. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Déplacer la personne atteinte vers une source d'air frais et garder au chaud et au repos dans une position confortable qui facilite la respiration. Placer la personne inconscience sur le côté en position de récupération et s'assurer qu'elle puisse respirer. Maintenir les voies respiratoires dégagées. Relâcher tout accessoire vestimentaire serré tel que le col, la cravate ou le ceinturon.
Contact cutané	Il est important de retirer immédiatement la substance de la peau. Éviter toute exposition ultérieure si des symptômes de sensibilisation se manifestent. Laver la contamination avec du savon et de l'eau ou avec un nettoyant recommandé pour la peau. Consulter un médecin si les symptômes s'aggravent ou persistent après lavage.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes.
Protections des secouristes	Le personnel des premiers soins devrait porter des équipements de protection appropriés durant n'importe quel sauvetage. Laver minutieusement avec de l'eau les vêtements contaminés de la personne atteinte avant de les lui ôter, ou bien utiliser des gants. Il est peut être dangereux pour l'équipe de premiers soins de pratiquer la respiration artificielle bouche-à-bouche.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Renseignements généraux	Voir la section 11 pour de l'information supplémentaire concernant les dangers à la santé. La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition. N'est pas considéré comme un danger important à cause des faibles quantités utilisées.
Inhalation	Une exposition unique peut causer les effets néfastes suivants: Mal de tête. Nausée, vomissement. Dépression du système nerveux central. Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige. Effet narcotique.
Orale	Peut entraîner une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les individus sensibles. Considérant la nature physique de ce produit, une ingestion devient peu probable.
Contact cutané	Peut provoquer une sensibilisation cutanée ou une réaction allergique chez les individus sensibles. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin	Traiter selon les symptômes. Peut entraîner une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les individus sensibles.
-------------------------	--

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

N'Odor Aerosol Odor Control Air Freshener

Agents extincteurs appropriés Le produit est inflammable. Éteindre avec une mousse résistante à l'alcool, le dioxyde de carbone, la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée. Utiliser des moyens d'extinction d'incendie appropriés pour le feu environnant.

Agents extincteurs inappropriés Ne pas utiliser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Dangers spécifiques Si les récipients sont chauffés, ils peuvent éclater violemment ou exploser à cause d'une accumulation de pression. En cas de bris de flacons d'aérosol, faire attention à l'échappement rapide du contenu pressurisé et du propulseur. N'est pas considéré comme un danger important à cause des faibles quantités utilisées.

Produits de combustion dangereux La décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent inclure les substances suivantes: Gaz et vapeurs dangereux.

Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie Éviter de respirer les gaz ou vapeurs émanant de l'incendie. Évacuer les lieux. Rester en amont pour éviter d'inhaler les gaz, les vapeurs, les émanations et la fumée. Aérer les espaces clos avant d'y pénétrer. Refroidir les récipients exposés à la chaleur en utilisant de l'eau pulvérisée et les retirer de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer longtemps après l'extinction de l'incendie. En cas de fuite ou de déversement non incendié, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger ceux et celles qui contrôlent la fuite. Éviter de rejeter dans l'environnement aquatique. Contrôler l'eau de ruissellement en le confinant et en le gardant loin des égouts et des cours d'eau. Informer les autorités concernées de toute probabilité de risque de pollution aquatique.

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés. Les vêtements de pompiers qui fournissent un niveau de protection minimale lors d'incidents chimiques sont déterminés par le Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, par les directives provinciales applicables à la santé et la sécurité au travail ou celles des normes de la NFPA le cas échéant.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles S'abstenir d'agir sans la formation appropriée ou si cela implique un risque personnel. Garder à l'écart du déversement tout personnel superflu ou non protégé. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Suivre les précautions concernant la manipulation sécuritaire tel que décrites dans cette fiche signalétique. Se laver minutieusement après avoir fait face au déversement. S'assurer de la mise en place de formation et de procédures relatives à la décontamination d'urgence et à l'élimination. Ne pas toucher, ne pas marcher sur le matériel déversé. Évacuer les lieux. Risque d'explosion. Fournir un système adéquat de ventilation. Aucune cigarette, étincelle, flamme ou autre source d'allumage n'est permis à proximité du déversement. Ôter rapidement tout vêtement qui est devenu contaminé. Éviter d'inhaler la poussière et les vapeurs. Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié si la ventilation est inadéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Éviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Éviter de rejeter dans l'environnement aquatique.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

N'Odor Aerosol Odor Control Air Freshener

Méthodes de nettoyage

Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Nettoyer immédiatement tout produit déversé et gérer les déchets en toute sécurité. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. Aucune cigarette, étincelle, flamme ou autre source d'allumage n'est permis à proximité du déversement. Rincer la zone contaminée avec beaucoup d'eau. Se laver minutieusement après avoir fait face au déversement. Dangereux pour l'environnement. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Pour l'élimination des déchets, consulter la Section 13.

Références à d'autres sections

Référence à d'autres sections Pour la protection personnelle, consultez la Section 8. Voir la section 11 pour de l'information supplémentaire concernant les dangers à la santé. Consulter la Section 12 pour de l'information supplémentaire concernant les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, consulter la Section 13.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions pour l'utilisation Lire et suivre les recommandations du fournisseur. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas exposer les contenants d'aérosol à haute température ni en plein soleil. Le produit est inflammable. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas manipuler les parties brisées sans porter des équipements de protection. Ne pas réutiliser les récipients vides. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou toute autre source d'ignition. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. La pulvérisation s'évaporerait et refroidirait rapidement et en cas de contact avec la peau, pourrait provoquer de l'engelure ou des brûlures par le froid. Éviter le contact avec les yeux. Éviter d'inhaler les vapeurs et brouillards.

Conseils sur l'hygiène du travail en général

Laver rapidement la peau si elle devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver à la fin de chaque quart de travail et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes. Changer les vêtements de travail chaque jour avant de quitter les lieux de travail.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Précautions pour le stockage Conserver à l'écart des matières comburantes, de la chaleur et des flammes. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit frais bien ventilé. Garder le récipient en position verticale. Protéger les récipients afin d'éviter qu'ils soient endommagés. Ne pas entreposer près des sources de chaleur ne pas exposer à des températures élevées. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. Placer des murs de protection autour des installations d'entreposage afin de prévenir la pollution de l'eau et du sol en cas de déversement. Le plancher de l'aire d'entreposage doit être étanche, sans joint et non absorbant.

Classe de stockage

Entreposage pour matières dangereuses diverses.

Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

Utilisation (s) finale (s) spécifique (s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Ingredient

Contrôles de l'exposition

N'Odor Aerosol Odor Control Air Freshener

Équipement de protection



Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir un système adéquat de ventilation. Une surveillance personnelle, biologique ou du milieu de travail peut être requise afin de déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle/ ou la nécessité d'utiliser des équipements de protection respiratoire. Utiliser des enceintes de confinement, la ventilation par aspiration à la source ou autres contrôles techniques comme principaux moyens de minimiser l'exposition du travailleur. Les équipements de protection individuelle doivent être portés seulement dans le cas où l'exposition du travailleur ne peut être contrôlée convenablement à partir des mesures techniques de contrôle. S'assurer que les mesures de contrôle soient régulièrement inspectées et entretenues. S'assurer de bien former les opérateurs afin de minimiser l'exposition.

Protection des yeux/du visage

Il faut porter des lunettes conformes à une norme approuvée si une évaluation de risques mentionne la possibilité de contact oculaire. Les équipements de protection personnelle pour la protection des yeux et du visage doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.6), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Porter des lunettes de protection anti-éclaboussures chimiques ou un écran facial bien ajusté. S'il y a danger d'inhalation, il est préférable de porter un masque couvre-visage complet.

Protection des mains

Si une évaluation des risques mentionne la probabilité de contact cutané, il faudra alors porter des gants imperméables, résistants aux produits chimiques et conformes à une norme approuvée. Le choix du meilleur gant peut se faire en consultant le fabricant/fournisseur qui est bien placé pour fournir des renseignements concernant le temps de protection du matériel constitutif des gants. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.9), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. S'assurer que les gants conservent leur propriétés de protection durant l'utilisation en se basant sur les données fournies by le fabricant, et changer les gants au moindre signe de détérioration. Des changements fréquents sont recommandés.

Autre protection de la peau et du corps

Si une évaluation des risques mentionne la probabilité d'une contamination de la peau, il faudra alors porter des chaussures de protection ainsi que des vêtements de protection supplémentaires conformes à une norme approuvée.

Mesures d'hygiène

Fournir une douche oculaire et une douche d'urgence. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Nettoyer les équipements et l'espace de travail chaque jour. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre. Se laver à la fin de chaque quart de travail et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il faut faire des examens en médecine industrielle préventive. Alerter les employés d'entretien au sujet de toute propriété dangereuse du produit.

N'Odor Aerosol Odor Control Air Freshener

Protection des voies respiratoires

Si une évaluation des risques mentionne la probabilité d'inhaler des contaminants, il faudra alors porter des équipements de protection respiratoire conformes à une norme approuvée. S'assurer que tout équipement de protection respiratoire convienne à l'utilisation prescrite et est approuvé par NIOSH. Vérifier que le respirateur soit bien ajusté et que le filtre soit remplacé régulièrement. Les cartouches filtrantes anti -gaz et combinés doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les masques couvre-visage complets avec cartouches de filtre remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les appareils de protection respiratoire avec demi -masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les émissions provenant des systèmes d'aération ou de l'équipement relié aux procédés de travail doivent être vérifiées pour assurer leur conformité aux exigences de la législation concernant la protection de l'environnement. Dans certains cas, il faudra utiliser des épurateurs d'émanations, des filtres, ou porter des modifications techniques aux équipements de procédés afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	Aérosol.
Couleur	Incolore.
Odeur	Parfum.
Seuil olfactif	Inconnu.
pH	Non pertinent.
Point de fusion	Pas disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	87°C
Point d'éclair	-104°C
Taux d'évaporation	Inconnu.
Facteur d'évaporation	Inconnu.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosibilité	Limites inférieures d'explosibilité/d'inflammabilité: 2.1%
Tension de vapeur	Inconnu.
Densité de vapeur	Inconnu.
Densité relative	Inconnu.
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Inconnu.
Température d'auto-inflammabilité	Inconnu.

N'Odor Aerosol Odor Control Air Freshener

Viscosité	Inconnu.
Propriétés explosives	N'est pas considéré explosif.
Propriétés comburantes	Le mélange en soi n'a pas été soumis à des essais, toutefois aucun ingrédient ne satisfait aux critères de classification comme comburant.

Organic solvents

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun risque connu de réactivité n'est associé à ce produit.
Stabilité chimique	Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé. Stable sous les conditions d'entreposage prescrites.
Risques de réactions dangereuses	Les matières suivantes peuvent réagir fortement avec le produit: Agents comburants.
Conditions à éviter	Ne pas exposer les contenants d'aérosol à haute température ni en plein soleil. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Matières incompatibles	Aucune matière spécifique ni groupe de matières n'est susceptibles de réagir avec le produit pour entraîner une situation dangereuse.
Produits de décomposition dangereux	Ne décompose pas lorsqu'utilisé et entreposé tel que recommandé. La décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent inclure les substances suivantes: Gaz et vapeurs dangereux.

11. Données toxicologiques

Données sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - voie orale

Notes (DL₅₀ par voie orale) Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Toxicité aiguë - par contact cutané

Notes (DL₅₀ par voie cutanée) Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Toxicité aiguë - par inhalation

Notes (CL₅₀ par inhalation) Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données animales Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une sensibilisation cutanée ou une réaction allergique chez les individus sensibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité - in vitro Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Cancerogénicité

Cancérogénicité Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

N'Odor Aerosol Odor Control Air Freshener

Cancérogénicité selon le CIRC	Aucun ingrédient n'est énumérés à la liste ni exempté.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	
Toxicité pour la reproduction - fertilité	Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.
Toxicité pour la reproduction - développement	Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.
<u>Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique</u>	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	TSOC ES 3 - H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Organes cibles	Système nerveux central
<u>Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées</u>	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Non classé comme exerçant une toxicité spécifique sur certains organes cibles suite à une exposition répétée.
<u>Danger par aspiration</u>	
Danger par aspiration	Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.
<u>Renseignement généraux</u>	
Inhalation	La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition. Une exposition unique peut causer les effets néfastes suivants: Mal de tête. Nausée, vomissement. Dépression du système nerveux central. Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige. Effet narcotique.
Orale	Peut entraîner une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les individus sensibles. Considérant la nature physique de ce produit, une ingestion devient peu probable.
Contact cutané	Peut provoquer une sensibilisation cutanée ou une réaction allergique chez les individus sensibles. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.
Voie d'exposition	Ingestion Inhalation Contact par la peau et/ou les yeux
Organes cibles	Système nerveux central
Considérations médicales	Troubles de la peau et allergies.

12. Données écologiques

Écotoxicité	N'est pas considéré comme un danger important à cause des faibles quantités utilisées.
Toxicité	Chronique Aquatique 3 - H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.
<u>Persistance et dégradation</u>	
Persistance et dégradation	La dégradabilité du produit n'est pas connue.
<u>Potentiel de bioaccumulation</u>	
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.
Coefficient de partage	Inconnu.
<u>Mobilité dans le sol</u>	

N'Odor Aerosol Odor Control Air Freshener

Mobilité Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui seront facilement évaporés de toute surface.

Autres effets nocifs

Autres effets néfastes Non reconnu.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Renseignements généraux Autant que possible réduire ou empêcher la production de déchets. Réutiliser ou recycler les produits là où il est possible de le faire. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. L'élimination de ce produit, des solutions provenant des procédés, des résidus et sous-produits devraient en tout temps être conformes aux exigences de la législation concernant la protection de l'environnement et l'élimination des déchets ainsi qu'aux exigences de toute autorité locale. La manipulation des déchets requiert les mêmes précautions de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit. Manipuler avec précaution les récipients vides qui n'ont pas été minutieusement nettoyés ou rincés. Les récipients vides ou leurs doublures peuvent retenir quelques résidus du produit et dès lors, devenir potentiellement dangereux.

Méthodes d'élimination Éliminer les produits en surplus et ceux qui ne sont pas recyclables par le biais d'un entrepreneur accrédité pour l'élimination des déchets. Les déchets, les résidus, les récipients vides, les vêtements de travail usagés et le matériel de nettoyage contaminé devront être recueillis dans des récipients prévus à cet effet, avec étiquette décrivant leur contenu. L'incinération ou l'enfouissement devra être considéré seulement si le recyclage n'est pas faisable.

14. Informations relatives au transport

Général Tel que fourni, ce produit est expédié selon les dispositions relatives aux quantités limitées.

Numéro ONU

Numéro ONU (LTMD) 1950

Numéro ONU (IMDG) 1950

Numéro ONU (OACI) 1950

Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (LTMD) AEROSOLS

Désignation officielle de transport (IMDG) AEROSOLS

Désignation officielle de transport (OACI) AEROSOLS

Classe (s) de danger relatives au transport

Classe de la LTMD 2.1

Étiquette de la LTMD 2.1

Classe de l'IMDG 2.1

Classe/division de l'OACI 2.1

Étiquettes de transport



N'Odor Aerosol Odor Control Air Freshener

Dangers environnementaux

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Cédule des mesures F-D, S-U
d'urgence (EmS)

15. Informations sur la réglementation

Inventaires

Canada (DSL/NDSL)

Les ingrédients suivants sont énumérés à la liste ou exemptés:

16. Autres informations

Renseignements généraux Ce produit est considéré comme un petit emballage et est étiqueté conformément aux dispositions législatives.

Conseils relatifs à la formation Lire et suivre les recommandations du fournisseur. Cette matière devrait être utilisée uniquement par du personnel formé.

Commentaires concernant la révision C'est la première version.

Publié par Compliance Lead

Numéro de la FDS 5383

Mentions de danger intégrales H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H225 Liquide et vapeur très inflammables.
H226 Liquide et vapeur inflammables.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H402 Nocif pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétendement fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.